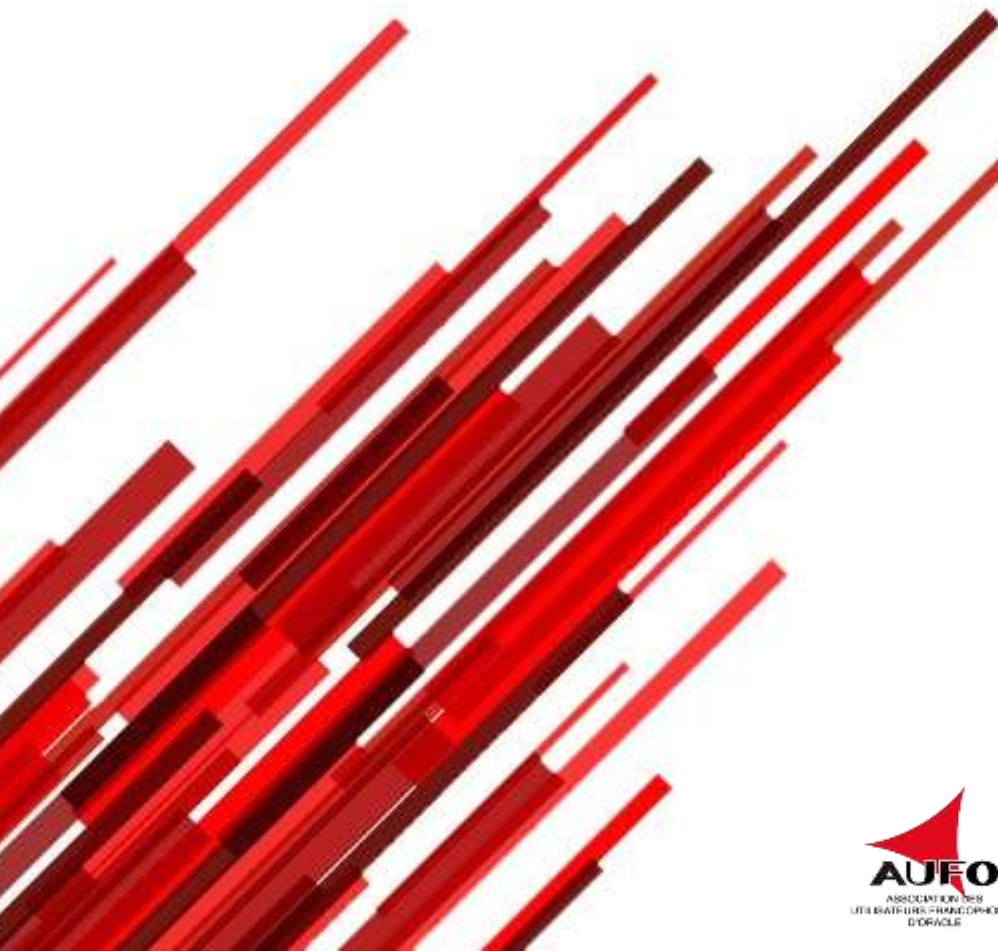




CLUBS UTILISATEURS
DE SOLUTIONS ORACLE

11^{èmes} TROPHÉES ORACLE DES CLUBS UTILISATEURS



SOMMAIRE

❖ PRESENTATION

- Trophées
- Récompenses
- Critères de sélection
- Calendrier
- Jury

❖ DOSSIER DE CANDIDATURE

(Afin de vous aider à compléter votre dossier, nous vous conseillons de consulter les compléments d'informations figurant dans les commentaires en bas de page.)

❖ REGLEMENT

❖ CONTACT



PRESENTATION

- **Trophées**
- **Récompenses**
- **Critères de sélection**
- **Calendrier**
- **Jury**

TROPHEES

Les Trophées Oracle des Clubs Utilisateurs ont pour objectif la valorisation des réalisations mises en œuvre par les utilisateurs avec les solutions Oracle, quelles qu'elles soient.

Le thème de cette nouvelle édition des Trophées est
IT, Business | Le Cloud transformateur et facilitateur de tous les usages
en cohérence avec le thème de la Journée Utilisateurs 2018.
Cloud, IA : comment piloter le changement dans un monde disruptif

Le jury étudiera tous les dossiers présentés en relation avec le thème, par exemple :

SaaS, Paas, IaaS

Nouveaux usages, transformation numérique des métiers, transition vers le cloud...

Innovations : IoT, Big Data, AI...

Pré-requis : projet opérationnel au plus tard le.

TROPHEES

Les candidats seront auditionnés par le jury lors d'une **journée de soutenance** organisée en région parisienne (mardi 15 mai)

5 gagnants seront désignés parmi les dossiers présentés

Parmi les 5 gagnants :

Le Trophée des Trophées sera désigné par le jury

Le Trophée Coup de Cœur sera désigné par le public
présent lors de la cérémonie de remise des Trophées

Le mardi 12 juin à Paris

RECOMPENSES

Pour les 10 premiers dossiers éligibles et présélectionnés par le jury :

- Champagne à partager

Pour chacun des 5 candidats sélectionnés par le jury :

- 1 Trophée, conçu spécialement pour l'événement

Le Trophée Coup de Cœur du Public :

- Déjeuner d'équipe dans l'une des brasseries du Groupe Flo ou équivalent (6 personnes)

Le Trophée des Trophées :

- 1 adhésion de 1 an au Club Oracle de son choix
- Voyage à Oracle Open World 2018 pour 2 personnes :
(incluant pass + transport aérien + hébergement 5 nuits)

CALENDRIER

- 20 février:** Ouverture de l'appel à candidatures
- 13 avril :** Clôture de la remise des dossiers
Vérification des critères d'éligibilité
Lecture et analyse des dossiers par les membres du jury
- 15 Mai :** Audition des dossiers sélectionnés par les membres du jury
pour déterminer les 5 dossiers gagnants
et le Trophée des Trophées
- 12 juin:** Célébration des projets finalistes
Annonce des 5 dossiers gagnants
Vote du public et annonce du Trophée Coup de Cœur
Annonce du Trophée des Trophées

Votre participation implique votre disponibilité pour la soutenance en mai et le 12 juin 2018

JURY

- **3 représentants des Clubs Utilisateurs Francophones Oracle**
- **Jean-Jacques Camps**, Directeur Global E&C Solutions, Sécurité Informatique, AIR LIQUIDE
- **Vincent Brillot**, Directeur Informatique, CEVA
- **Nathalie Feuardent**, Responsable Pôle Décisionnel, INSERM

- **3 représentants des Business Unit Oracle**
- **Eric Delfosse**, Sales Director Analytics France
- **Karine Picard**, Vice President Business Development EMEA Applications
- **Olivier Lembourg**, France Israel Consulting Leader
- **Le gagnant du Trophée des Trophées 2017 :**
- **Daniel Sluysmans**, DSI Aéroport de Liège

- **1 représentant Ecole de management et Systèmes d'information**
- **Philippe WLODYKA**, Directeur des Systèmes d'Information, Ecole Polytechnique

- **1 représentant Start Up**
- **Arthur Philbe**, Fondateur Weblib
 - *Les candidats ne peuvent faire partie ou être partenaire des sociétés membres du jury*



DOSSIER DE CANDIDATURE Engie



DOSSIER DE CANDIDATURE

- **Fiche signalétique d'inscription**
- **Votre projet**
- **Contexte**
- **Objectifs du projet**
- **Descriptif du projet**
- **Résultats obtenus**
- **Innovation du projet**
- **Prochaines étapes**

FICHE SIGNALÉTIQUE

▪ L'organisation

Nom de l'organisation : ENGIE IT

Secteur d'activité : Energie

Chiffre d'affaires 2017 : 65 milliards d'Euros

Nombre de salariés : 153 000

▪ La réalisation :

Son nom : Projet OneHR

Date de mise en production : pilote Talent (France, Benelux, UK) en février 2016, vague 1 en 2016, vague 2 en 2017

▪ Le(s) porteur(s) du projet au sein de l'organisation:

Nom : PONS-VIDART	Prénom : Violaine	Nom : VILAIN	Prénom : Jérôme
Fonction : Responsable SIRH groupe	E-mail : violaine.pons-vidart@engie.com	Fonction : Responsable fonctionnel SIRH	E-mail : jerome.vilain@engie.com
Téléphone Fixe : 01 44 22 18 86	Téléphone Mobile: 06 18 57 70 98	Téléphone Fixe : N/A	Téléphone Mobile : 06 87 37 99 62

▪ Les partenaires : ORACLE / ACCENTURE

Nom : SFEIR	Prénom : Pierre	Nom : CHARIF	Prénom : Zouhair
Fonction : Responsable practice HCM	E-mail : pierre.sfeir@oracle.com	Fonction : Manager déploiements	E-mail : zouhair.charif@globepayroll.com
Téléphone Fixe : 01 57 60 24 75	Téléphone Mobile : 06 46 73 55 47	Téléphone Fixe : N/A	Téléphone Mobile : 06 98 42 62 27

Je présente mon projet aux Trophées des Clubs Utilisateurs Oracle 2018 et confirme avoir pris connaissance du règlement et l'accepter sans réserve (voir en fin de dossier)

Date :

Signature :

VOTRE REALISATION EN QUELQUES MOTS

- *Présentez en 3 lignes votre réalisation telle que vous aimeriez qu'elle soit décrite à d'autres utilisateurs.*
- *Illustrez la par une image symbolique.*
- *Dans le cadre d'un **plan de transformation groupe** global de trois ans, ENGIE a mis en place un système d'information RH global en mode SaaS afin de partager les mêmes informations, les mêmes processus et la même culture, de favoriser le développement des collaborateurs, et d'être un **véhicule de changement** pour le groupe.*



CONTEXTE L'ORGANISATION

- *Décrivez votre organisation pour permettre de comprendre le contexte du projet mené : taille, secteur d'activité, implantation nationale ou internationale, nombre de salariés, taille de votre service, ...*
- *ENGIE est un groupe international du secteur de l'énergie de 153 000 collaborateurs, présent dans 70 pays et organisé en 24 entités.*

VOTRE REALISATION

1. Environnement humain de mise en œuvre :

Un contexte de transformation profonde du groupe, évoluant vers davantage de décentralisation. ENGIE, au lieu de le voir comme un obstacle à un tel projet, a su tirer profit de ce contexte pour mettre en place un système global et transformer ses pratiques de management, supporter de nouvelles politiques de gestion de talent.

2. Méthodologie et type de déploiement :

Le projet a démarré par un pilote sur deux modules (Performance et Développement) déployé rapidement sur trois pays, afin de confirmer la réussite de la suite du projet. Les modules ont ensuite été implémentés pour constituer un socle RH commun (Talent, Rémunération, ...), avant d'être déployés par vagues sur les différentes entités.

3. Difficultés et opportunités :

Ce projet a permis au groupe ENGIE d'améliorer la performance et l'efficacité du secteur des ressources humaines, de poursuivre la transformation RH du Groupe, de développer des pratiques managériales et de leadership ainsi que d'améliorer la détection et l'attraction des talents. Ce projet a également mis en avant la nécessité d'impliquer davantage la conduite du changement afin d'intéresser et fidéliser les utilisateurs, mais également de devoir proposer une amélioration continue de l'ergonomie de l'outil (expérience utilisateur) et le développement de nouvelles fonctionnalités.

RESULTATS OBTENUS

- Un système unique pour toutes les informations employés
- Une meilleure expérience et un meilleur engagement des employés
- Une mobilité et une employabilité des employés accrues
- Une vue stratégique des ressources humaines pour l'entreprise
- Les premiers résultats obtenus en seulement 6 mois pour les 153 000 employés à travers le monde

INNOVATION DE LA REALISATION

- *Décrivez la Créativité de la solution mise en œuvre*
- *Engie a réussi à mettre en place une solution RH globale tout en gardant une organisation décentralisée.*
- *Le projet OneHR d'Engie a un périmètre extrêmement large, couvrant l'ensemble des processus RH (Talent, Recrutement..) ainsi que le reporting légal RH français. Le projet a remplacé plusieurs solutions anciennes qui étaient en place depuis longtemps, et ce, au moment où le groupe changeait d'organisation (début 2016).*
- *Le projet OneHR a permis une amélioration significative de la qualité de données.*
- *Engie a toujours privilégié une expérience employé la plus simple possible, ce qui a permis des déploiements assez rapides pour un groupe de cette taille.*
- *Engie a mis à profit les différents composants de l'offre Cloud d'Oracle (SaaS, PaaS, DaaS).*
- *Le PaaS a notamment permis à Engie de construire les intégrations avec de nombreux autres systèmes (comme les systèmes de paie), de faire de l'extension (pour une meilleure expérience utilisateur) et de développer en quelques mois seulement une application sur mesure de gestion des objectifs pour la population des topex.*

PROCHAINES ETAPES

Quel futur ?

Les déploiements vont se poursuivre tout au long de 2018 et début 2019, avec en particulier le nouveau module de formation d'Oracle, pour lequel ENGIE est « Early Adopter ».

Quels enseignements tirer de cette réalisation ?

L'importance du soutien et du sponsorship de la direction client comme de celle de l'éditeur.

La simplification des processus doit être au cœur du projet, en amont des choix de configuration du système.

La qualité de données est clé. Pas de bon projet sans bonnes données !



REGLEMENT

REGLEMENT

Art 1 : Objet et règlement

Le concours Trophées est organisé par les Clubs Utilisateurs Francophones et Oracle France. Il est destiné à valoriser les réalisations mises en œuvre par les utilisateurs avec les solutions Oracle.

Le règlement composé de 12 articles sera adressé par courrier électronique à toute personne en faisant la demande.

Art 2 : Les candidats

La participation aux Trophées Oracle est réservée aux entreprises, administrations, associations utilisatrices pour leur propre compte des solutions Oracle (Progiciels, logiciels applicatifs, outils de développement, Bases de Données, Middleware, Serveurs et Systèmes de stockage, que l'hébergement soit interne ou via une offre cloud

Les partenaires (SSII, éditeurs de logiciels, revendeurs, etc....) peuvent accompagner leurs clients pour présenter un dossier mais ne peuvent proposer un dossier pour leur propre compte.

Les entreprises et organisations représentées par un membre du jury ou travaillant en partenariat avec la société de l'un des membres du jury ne peuvent pas concourir.

Art 3 : Critères d'éligibilité

Les participants doivent compléter le présent dossier de candidature et le retourner avant la date limite à la délégation générale des clubs utilisateurs : delegation@clubutilisateursoracle.org

Les participants peuvent si ils le souhaitent, compléter leur dossier par tous documents jugés utiles (fichiers Acrobat, Word, PowerPoint,) d'une taille maximale de 1Mo.

Seuls les projets opérationnels au plus tard le 1er décembre 2017 seront recevables

Art. 4 : Clause de confidentialité

Toutes les personnes : organisateurs – partenaires – membres du jury – qui auront eu connaissance des dossiers de candidature sont tenues à une stricte confidentialité en particulier quant au contenu des projets.

La communication prévue dans le cadre du concours ne divulguera aucune information confidentielle.

REGLEMENT

Art. 5 : Composition et délibération du jury

Le jury privilégiera des réalisations concrètes, originales et créatrices de valeur .

Le jury sera composé de professionnels représentatifs de différents secteurs d'activités et représentatifs de la gamme Oracle.

Art. 6 : Désignation des lauréats

La liste des candidats nominés arrêtée par le jury est soumise au vote confidentiel des membres du jury.

Les résultats sont tenus confidentiels jusqu'à la cérémonie de remise des prix. Le cas échéant, le jury se réserve le droit de ne pas attribuer le nombre de Trophées annoncés.

Les Trophées et le Trophée des Trophées seront désignés par le jury lors de la journée de soutenance prévue en région parisienne.

Le Trophée Coup de cœur du public sera décerné par le public lors de la cérémonie de remise des Trophées, organisée le mardi 12 juin 2018 à Paris. Il sera choisi parmi les projets désignés gagnants par le Jury.

Art 7 : Communication

Ces Trophées Oracle bénéficient d'une communication particulière visant à valoriser l'ensemble des candidats et mettre en avant les dossiers sélectionnés et les dossiers gagnants: sites web des clubs utilisateurs et Oracle, relations presse, captation son et/ou image pour la réalisation d'un témoignage écrit et/ou vidéo, affichettes, réseaux sociaux...

Votre participation implique votre accord sans réserve pour nous autoriser à citer le nom de votre organisation, afficher votre logo, présenter un résumé de votre réalisation et communiquer sur votre participation via les différents supports de communication dont ceux-ci cités ci-dessus.

En présentant son projet dans le cadre de ce concours, chaque candidat reconnaît être informé de la communication prévue et accepter la communication des éléments nécessaires ainsi que la captation d'image et/ou enregistrement sonore, dans le contexte décrit ci-dessus. Cet accord est donné sans réserve et sans aucune contre partie financière.

Art. 8 : Obligations

Les candidats acceptent expressément l'intégralité du présent règlement.

Les candidats s'engagent à participer à la journée de soutenance organisée en Région Parisienne le 15 mai et être présents lors de la cérémonie d'annonce des gagnants et de remise des Trophées le mardi 12 juin à Paris.

REGLEMENT

Art. 9 : Récompenses

Les Trophées constituent une récompense honorifique et ne peuvent être échangés contre aucun autre avantage quelle que soit sa forme.

Les candidats sélectionnés recevront un cadeau à partager

Les gagnants des 5 Trophées recevront un Trophée réalisé spécifiquement pour cette édition.

Le gagnant du Trophée Coup de Cœur du Public, sélectionné par le public présent le 12 juin parmi les 5 gagnants, recevra un bon pour un déjeuner d'équipe (6 personnes) dans une brasserie du Groupe Flo

Le gagnant du Trophée des Trophées, sélectionné par le Jury parmi les 5 gagnants, bénéficiera d'un voyage pour 2 personnes à Oracle Open World 2018 incluant le transport Paris/San Francisco + l'hébergement pour 5 nuits à San Francisco + 2 pass et bénéficiera de l'adhésion au Club Utilisateurs Oracle de son choix pour l'année 2018

Art. 10 : Responsabilité

Les organisateurs ne pourront, en aucun cas, être tenus pour responsable si le concours des Trophées devait être reporté, interrompu ou annulé pour des raisons indépendantes de leur volonté.

Art.11 : Informatique et liberté

Conformément aux dispositions de l'article 26 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants (candidats et jury) bénéficient d'un droit d'accès, de rectification des données les concernant et peuvent demander que leurs coordonnées soient radiées et ne soient pas communiquées à des tiers.

Art. 12 : Acceptation du règlement

Le simple fait de participer entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.



CONTACTS

CONTACTS

Pour toute information complémentaire :

Délégation Générale des Clubs Utilisateurs Oracle

delegation@clubutilisateursoracle.org

Patricia Azzaro / Sabine Grosdidier / Margaux Sancy

01 41 18 85 60

patricia@fgcom.fr / sabineg@fgcom.fr / margauxs@fgcom.fr